
Les distributeurs du bâtiment s'engagent pour la transition énergétique

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Les enseignes de distribution Point P et CEDEO ont signé le 7 avril 2023 la charte d'engagement des distributeurs du bâtiment pour la transition énergétique. Ces professionnels s'associent à Énergies Métropole Rouen Normandie, le service public de la transition énergétique, et en deviennent ainsi des relais essentiels.

Les entreprises signataires de la charte d'engagement pour la transition énergétique orienteront les porteurs de projet vers l'espace France Rénov' local et les professionnels du territoire, vers le service d'accompagnement dédié, tous deux portés par Énergies Métropole. En plus de proposer aux clients un service clef en mains, ce partenariat permet à la Métropole Rouen Normandie et aux entreprises du territoire d'entamer un travail conjoint, pour un objectif commun : **réduire de moitié les consommations d'énergie et amener le territoire vers un modèle 100% énergies**

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Luce Pane, Vice-Présidente en charge de l'énergie, la sobriété énergétique et les déchets et Guillaume Coutey, Maire de Malaunay, Président de la SPL ALTERN : *« L'accompagnement est la matrice primordiale à la réussite de nos ambitions environnementales. Les particuliers comme les professionnels ont besoin d'un service unique pour simplifier leurs démarches. C'est le rôle d'Énergies Métropole, le service public dédié à la transition énergétique. Une innovation rouennaise ! C'est une réussite : les entreprises s'engagent déjà à nos côtés pour proposer, ensemble, des solutions de rénovation énergétique accessibles au plus grand nombre, dans les meilleures conditions d'information. »*

Dans le cadre de ses missions, Énergies Métropole opère sur la mobilisation des publics et l'accompagnement des porteurs de projets de transition énergétique. Son champ d'intervention porte également sur la mobilisation des filières professionnelles et des acteurs économiques du secteur. Le 6 février dernier, le conseil métropolitain a approuvé la mise en place d'une charte d'engagement pour la transition énergétique, destinée aux distributeurs du bâtiment.

Des entreprises locales en relai de la collectivité

Dans ce contexte, ce sont les deux enseignes du groupe Saint-Gobain, Point P et CEDEO, qui se portent premières signataires de cette charte d'engagement. Fortes de leurs 7 points de vente sur le territoire métropolitain, les deux entreprises vont dès lors déployer les actions permettant de renforcer localement l'offre de rénovation performante, globale et décarbonée. À travers leur engagement, les enseignes se positionnent également comme relai du service Énergies Métropole. Du fait de leur position centrale dans l'écosystème de la rénovation et leur proximité avec les artisans et les entreprises de travaux, les distributeurs du bâtiment se positionnent comme des acteurs stratégiques du secteur. La création d'un cadre de dialogue et d'actions communes avec ces enseignes constitue un levier d'accélération pour la transition énergétique du territoire.

Une charte pour des actions de promotion, d'information et de sensibilisation

La mise en place de cette charte s'inscrit dans la politique en faveur de la transition énergétique portée par la Métropole Rouen Normandie, suite à l'adoption de son PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) en 2019. L'ambition fixée est de faire du bassin métropolitain un territoire 100% énergies renouvelables à l'horizon 2050, en démultipliant leur production et en diminuant de moitié les consommations d'énergies, en agissant notamment sur la rénovation énergétique des bâtiments.

Cette charte engage les signataires à travailler conjointement avec Énergies Métropole afin de poursuivre trois objectifs :

- Promouvoir une offre qualitative de travaux de rénovation énergétique et d'installation d'énergies renouvelables,
- Contribuer à la montée en compétences des professionnels du secteur, en phase avec l'objectif de rénovation globale et performante promue par la Métropole Rouen Normandie,
- Mobiliser les publics bénéficiaires et les acteurs du service public de la transition énergétique.

L'atteinte de ces objectifs s'articule autour de plusieurs actions clés parmi lesquelles la promotion des filières bas-carbone et locales, l'information et la sensibilisation des clients aux techniques permettant d'atteindre le niveau de rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation), ainsi que le développement du tissu local d'entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et habilitées à mener des travaux subventionnés.

